



Jacques FLATIN
Président
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

9Membre de la FNPP
Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire
Site : www.maupas-plaisanciers.com

INFO JUILLET 2018

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous,

Les Puces de la mer se sont déroulées les 9 et 10 juin dernier. L'équipe d'animation était constituée des membres du Bureau auxquels se sont joints plusieurs adhérents de notre association.

Sans les citer tous je peux mettre en avant Daniel Martin, Bernard Emerit, Yves Burgaud, Jean-Pierre Viaud, Philippe Tresso, les couples Bigot et Thureau José Diot, Michelle Chauvet et Lyne Lucas.

Le stand de vente de matériel d'occasion était particulièrement étoffé. Les ventes ont atteint un montant jamais réalisé. Le nombre de transaction a donné beaucoup de travail à l'équipe de Guy.

De nombreux nouveaux exposants sont venus se joindre à notre manifestation afin d'offrir au public des produits régionaux. Des démonstrations de matériel de sécurité ont été proposées tout au long de ces deux journées (manipulation d'extincteurs, de canots de survie etc.).

La tombola dotée de nombreux lots a été une réussite.

Beaucoup de participants nous ont dit au revoir et à l'année prochaine... !

Nous avons mis à profit ces deux jours en prenant contact avec nos amis de la SNSM pour mettre au point la sortie homard que Patrick De Souza proposait à port Bourgenay. La météo incertaine ce vendredi 15 juin a conduit beaucoup de participants à se rendre au Vivier de la Mine en voiture.

Le rendez-vous était fixé à port Bourgenay. Puis par le chemin des douaniers nous avons accédé au Vivier. Une rapide visite nous a permis de constater la qualité des produits vendus.

De retour à Bourgenay où nous avons été accueillis par la SNSM qui a mis à notre disposition une magnifique salle face à la mer pour notre repas du midi. J'ai profité de cette occasion pour inviter quelques membres du Bureau de l'association de plaisanciers locale. Autour de verre de l'amitié nous nous sommes convenus de refaire ce genre de sortie et d'essayer de faire des activités en commun. Il a été, convenu d'effectuer des sorties en mer avec par exemple la pêche au thon. Nous en reparlerons.

Ensuite nous avons dégusté un plateau de fruits de mer accompagné d'un demi homard de 500 gr préparé par le Vivier de la mer à un prix très correct. Tous les participants ont fort apprécié et se sont régalez. Je me fais leur interprète pour dire merci à Patrick et lui dire « à quand la prochaine sortie ? ».

Bien amicalement
Jacques FLATIN
07 61 18 49 01

Je viens d'apprendre encore une mauvaise nouvelle. Le décès hier de notre ami Denis Gorin adhérent à l'AMP depuis 2014. Il avait participé à la sortie Homard et nous avait dit qu'il souhaitait faire d'autres sorties malgré ses problèmes de santé. Nous garderons de lui le souvenir de l'homme au chapeau de brousse.

LE MOT DU VICE-PRESIDENT

**ASSOCIATION MAUPAS PLAISANCIERS – MAIRIE – Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE SUR MER
N°0853003934**

Chers adhérents, chers amis,

Une nouvelle saison débute et nous espérons partager ensemble de très agréables moments sur l'Océan. Nous sommes très soucieux de répondre aux attentes de nos adhérents et c'est pourquoi nous avons décidé de lancer une consultation qui devrait nous permettre de mieux cerner vos aspirations. Les résultats et les conclusions de cette consultation seront présentés et discutés lors de notre assemblée générale du 8 août 2018. Nous avons choisi de lancer cette étude par mail et, par distribution du questionnaire lors des permanences au local AMP. N'hésitez pas à affiner les réponses par un commentaire qui est tout aussi important que la notation elle-même.

Nous arrivons à la fin du mois de juin et nous attendons encore un certain nombre de réponses de nos adhérents concernant la consultation que nous avons envoyée fin mai et dont la date butoir était fixée au [30 juin](#). Cette consultation sur les attentes de nos adhérents nous semble importante pour la satisfaction de tous. Nous prolongeons donc la date butoir pour la réception des dernières réponses au [8 juillet](#). Nous vous remercions de votre collaboration, la réussite de cette consultation dépend directement de votre participation.

Amitiés

Francis BALLET

PS le fichier se trouve en PJ

LE MOT DE SYLVIE

Je vous rappelle que lors des permanences du samedi matin de 10h à 12h au local de l'AMP vous pouvez retirer le cadeau 2018 pour ceux à jour de leur cotisation

Seuls, les sacs étanches sont encore disponibles

Merci aux retardataires de m'adresser votre règlement par chèque de 38 euros à la Tranche sur Mer 18 rue de Phare, exceptionnellement, en cette période de vacances, de retirer votre cadeau 2018 et de penser à retourner en urgence le questionnaire consultation adressé par Francis.

Il nous reste quelques chemises blanches et polos noirs au logo de l'AMP.

Ces produits seront vendus lors de la choucroute de la mer le 28 juillet et lors de l'Assemblée Générale du 8 août prochain.

Je vous rappelle aussi le concours de pêche prévu le 21 juillet.

Les réservations et modalités vous parviendront dans les prochains jours.

Sylvie FLATIN